Publication le 29 SEP. 2017

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

PREFECTURE DE LA NIEVRE
Reçu au contrôle de légalité le
29 SEP. 2017

D-2017-51

L'an **deux mille dix-sept, le vingt-six septembre,** à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de VARENNES-VAUZELLES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de **Madame Isabelle BONNICEL,** Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : **29**

Date de convocation du Conseil Municipal : **20 septembre 2017**

Etaient présents : Mme BONNICEL, M. FRIAUD, Mme LACOUR, Mme ROBIN-CHAUVOT, M. MARCONNET, Mme ALTMAN, M. DAMBRINE, M. SAGET, Mme VATAN, Mme LAROCHE, Mme DUCOURTIOUX, Mme THOMAS, Mme DUBOIS, M. DUBOIS, M. REVERCHON, Mme POIRIER, M. MORAND, M. COIGNET, M. GUERIN, M. GAUTHERON, Mme KELLER, M. MOTTAIS, M. SICOT, Mme GRAILLOT, Mme DESABRE, M. LECHER.

Avaient donné procuration : M. FICHOT à Mme BONNICEL, Mme MARCEL à Monsieur SAGET, M. BENEDIT à Mme DESABRE.

Monsieur Jean-Guy FRIAUD a été désigné Secrétaire de séance.

OBJET : Terrain des Wagons – Projet de création d'un complexe sportif – Sollicitation d'un bureau d'étude.

Monsieur SAGET, Adjoint aux sports, expose que suite au désengagement du CE SNCF dans la gestion des installations SNCF, le dialogue et la concertation constante entre la ville et le CE ont permis de contractualiser un accord pour l'utilisation du stade des ateliers et du stade du dépôt pour les 5 prochaines années.

Les conditions sont plutôt favorables puisque la ville n'a que les fluides à sa charge pour le terrain d'honneur de football et du stade du dépôt, et pas de locations et de taxes comme évoqué dans un premier temps par la SNCF.

Mairie
54 avenue Louis Fouchère
BP 90121
58641 Varennes-Vauzelles Cedex
tél : 03.86.71.61.71
fax : 03.86.57.17.49
mairie@ville-varennes-vauzelles.fr

Dans ces conditions, Monsieur SAGET a travaillé avec les services et la commission sport à un projet sur le terrain des Wagons en plein centre-ville de Varennes-Vauzelles.

Dans un premier temps, il serait envisagé d'acheter le terrain d'honneur de football et d'aménager un terrain de rugby aux normes régionales avec une tribune en terre non couverte, le tout clôturé avec des pare-ballons sur les faces en limite de propriété.

Bien sûr, l'objectif est de pouvoir intégrer un arrosage automatique dès la construction. Parallèlement, sur la zone football et en particulier sur le terrain construit en 1926 et dont les derniers gros investissements remontent à 1994, il conviendrait de :

- Démonter la tribune le long de la rue Benoît Frachon afin d'assainir la pelouse en lui redonnant de la lumière
- Rénover la pelouse avec l'installation d'un arrosage automatique et la création de fentes de suintement
- Installer une main-courante et des bancs de touche réglementaires
- Remplacer l'éclairage.

Il faudra également créer 4 vestiaires pour le rugby ainsi qu'une zone de convivialité et un espace pour stocker le matériel spécifique à l'entretien de cette plaine de jeu.

En complément de l'offre du sport fédéral, l'aménagement du terrain des Wagons aura pour but de répondre aux sports libres et de créer un espace intergénérationnel en dessinant des espaces et des chemins pour les joggeurs, les marcheurs et les familles qui pourront se croiser et pratiquer une activité physique sur un espace aménagé avec des machines de sports en libre accès, un city parc, et voire même créer un nouveau skate parc (bowl) répondant aux tendances urbaines d'aujourd'hui.

Une place centrale pourra accueillir le village départ et/ou d'arrivée de manifestations sportives, de fêtes, de cirques et d'évènements culturels.

Les feux d'artifice pourront également être tirés depuis le terrain de football stabilisé et permettre ainsi d'avoir un périmètre de sécurité plus vaste et plus facile à mettre en place. Il serait ainsi possible d'avoir un meilleur confort et point de vue avec l'ouverture de la tribune du stade de rugby lors de ces spectacles pyrotechniques.

Ce projet supprimera également une friche industrielle en plein centre-ville de la commune, ce qui valorisera les habitations à proximité et amènera à terme un espace de convivialité à l'ensemble de la population.

Cet investissement estimé à 2 millions d'euros ne pourra évidemment se faire que sur plusieurs exercices et nécessitera une équipe d'ingénierie qui affinera la faisabilité, la méthodologie et l'harmonisation des espaces afin de répondre au mieux à l'attente des Vauzelliens.

Conformément à l'avis de la commission des sports du jeudi 14 septembre 2017, ce projet ayant été retenu à l'unanimité des membres présents, Monsieur SAGET demande de bien vouloir valider le principe du projet d'aménagement sportif du terrain des Wagons, de confier à une équipe d'urbanisme et d'ingénierie l'aménagement de la parcelle, l'estimation financière fine du projet et la remise d'un programme d'appel d'offres détaillé par lot.

Adopté par 23 voix pour et 6 abstentions.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.

Varennes-Vauzelles, le 28 septembre 2017

Le Maire,

Isabelle BONNICEL

PREFECTURE DE LA NIEVRE
Reçu au : contrôle de légalité le
29 SEP. 2017